

Les Infos de Base

mercredi 21 mars 2007
volume 10, numéro 12
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 12 du 21 mars 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 mars 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 12 du 21 mars 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 11 du 17 mars 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 avril 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 9 du 28 février 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 8 du 24 février 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 4 du 21 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les accidents du travail, L.R.Q., c. **A-3**, a. 63.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 41, a. 6.

Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, L.R.Q., c. **I-6**, aa. 1, 5.1, 23.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 41, aa. 1, 2, 5.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, annexe I.

Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2006, c. 41, a. 7.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs, [R.R.Q., c. **A-2.1**, r. 1.1], aa. 3, 5.2, 6, 7, 8, 9, 10, 10.1, annexe I, annexe II.

Avis, (2007) 139 *G.O.* 1, 219.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur les appareils sous pression, [R.R.Q., c. **A-20.01**, r. 1.1], aa. 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 78, 79, 86.

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 200.

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 241.

Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 0.01], aa. 1, 1.1, 3.3.0.2, 3.3.6, 3.5, 3.6.

D. 222-2007 du 21-02-07, (2007) 139 G.O. 2, 1500.

Code de construction, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01], aa. 8.01-8.218, annexe I, annexe II.

D. 221-2007 du 21-02-07, (2007) 139 G.O. 2, 1479.

Code de sécurité, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01.1], aa. 109-283, annexe I.

D. 220-2007 du 21-02-07, (2007) 139 G.O. 2, 1447.

Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés, [R.R.Q., c. **C-1**, r. 1], aa. 1, 2, 3, 4.

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 240.

Règlement sur les réserves fauniques des rivières à saumon Matapédia-et-Patapédia, R.R.Q., 1981, c. **C-61**, r. 79, a. 1, ann. D, L.

Arrêté du ministre du Revenu concernant la Réserve faunique des Rivières-Matapédia-et-Patapédia, A.M. 2006 du 11-09-06, (2006) 138 G.O. 2, 1725.

Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 1.01], a. 4.

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1285.

Règlement sur les plans et rapports d'aménagement forestier, [R.R.Q., c. F-4.1, r. 1.02], aa. 2-6, 7-9, fin d'effet.

Règlement sur les plans et rapports d'aménagement forestier, [R.R.Q., c. F-4.1, r. 1.02], a. 16.1.

Règlement sur la protection des forêts, [R.R.Q., c. F-4.1, r. 1.1], aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la protection des forêts, D. 225-2007 du 12-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1667B, aa. 1, 2.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 5], aa. 64-68, fin d'effet.

D. 1111-2005 du 16-11-05, (2005) 137 G.O. 2, 6558, a. 2.

Programme de retrait des superficies de culture du tabac jaune, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 21-03-05, (2005) 137 G.O. 1, 310], périmé.

Règlement sur les mécaniciens de machines fixes, [R.R.Q., c. **M-6**, r. 1], aa. 56, 57, 58, 59, 60.

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 202.

Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, [R.R.Q., c. **M-13.1**, r. 2], aa. 1, 2, 7, 8, 33, 34, 39, 45, 49, 50, 53, 54, 57, 128, 129, 130.

Avis, (2007) 139 G.O. 1, 175.

Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 321], aa. 18, 19.

Résolution modifiant le Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, Décision 8777 du 09-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1763, aa. 1, 2.

Règlement sur les produits pétroliers, [R.R.Q., c. **P-29.1**, D. 226-2007 du 12-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1668B], nouveau.

Règlement sur les produits et les équipements pétroliers, [R.R.Q., c. P-29.1, r. 2], remplacé.

Règlement sur les produits pétroliers, D. 226-2007 du 12-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1668B, a. 31.

Règlement d'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, [R.R.Q., c. **P-30.3**, r. 1], aa. 3, 3.1.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 269.

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 11.1], a. 32, entrée en vigueur.

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 11.1], a. 57.

Règlement sur le domaine hydrique de l'État, [R.R.Q., c. **R-13**, r. 1.1], aa. 12, 17, 23, 24, 28, 35, annexe I.

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 1231.

Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, [R.R.Q., c. **T-12**, r. 14.1], ann. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 269.

Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5563, aa. 13, 48.

D. 1073-2006 du 22-11-06, (2006) 138 G.O. 2, 5563, a. 209.

Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2007-03 du 06-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1743], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.